

CHARTRE D'ACHATS RESPONSABLES

BISCABOIS construit avec ses partenaires commerciaux une relation durable, fondée sur la confiance, le respect mutuel et la responsabilité. Cette charte exprime nos attentes envers l'ensemble de nos fournisseurs et prestataires afin de garantir des pratiques éthiques, sociales et environnementales exemplaires. Le fournisseur / prestataire s'engage à respecter les conditions suivantes :



Engagements

Le fournisseur / prestataire s'engage à respecter les conditions suivantes :

1

RESPECT DES DROITS HUMAINS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Respecter les droits fondamentaux des travailleurs, interdire toute forme de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination.
- Garantir des conditions de travail sûres, équitables et conformes aux lois locales.

2

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- S'efforcer de réduire au maximum l'impact environnemental de ses activités (consommation d'énergie, d'eau, émissions, déchets, etc.).
- Favoriser les matières premières responsables, recyclées ou recyclables.
- Se conformer à la réglementation environnementale applicable.

3

INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

- Rejeter toute forme de corruption, de fraude ou de conflit d'intérêt.
- Agir avec transparence et honnêteté dans toutes ses relations avec BISCABOIS.
- Respecter la confidentialité des informations échangées.

4

AMÉLIORATION CONTINUE ET COOPÉRATION

- Collaborer avec BISCABOIS pour améliorer en continu les pratiques RSE.
- Accepter d'éventuelles évaluations ou audits permettant de vérifier le respect de cette charte.

En signant cette charte, le fournisseur reconnaît avoir pris connaissance de son contenu et s'engage à en respecter les principes. Cette charte fait partie intégrante de la relation commerciale entre BISCABOIS et ses fournisseurs.

DATE :

NOM DU FOURNISSEUR :

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :